

SENSIBILISATION AU RISQUE CHIMIQUE

PUBLIC VISÉ :

Toute personne manipulant, ou pouvant être en contact, avec des produits chimiques

DURÉE :

½ journée de 7 heures soit 3,5 heures

LIEU DE FORMATION :

- Inter-Entreprise : OFTS, 670 rue du Noyer des Bouttières, 76800 Saint Etienne du Rouvray
- Intra-Entreprise : Dans vos locaux

OBJECTIFS :

Acquérir les notions nécessaires pour comprendre les risques des produits utilisés dans l'entreprise, respecter les consignes de sécurité, prévenir les accidents lors de l'utilisation et de la manipulation. Adopter un comportement sécuritaire vis-à-vis des risques chimiques et particulièrement des risques CMR

NATURE DE L'ACTION :

Actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

MOYENS PÉDAGOGIQUE :

- Salles de cours équipées
- Moyens de projection multimédia et face-à-face pédagogique, exposés et démonstrations.

MOYENS HUMAINS :

- Formateurs qualifiés et expérimentés
- Franck MESNIL-RÉE

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Attestation de présence

TYPE DE VALIDATION :

Certificat de réalisation

PROGRAMME

- Le risque chimique et CMR
 - Les produits et leurs dangers
 - Les effets CMR sur l'homme
 - Identifier les différentes familles de dangers
 - Explosifs / Inflammables
 - Combustibles
 - Corrosifs, Irritants
 - Nocif, Toxiques
 - CMR

- Le contexte réglementaire

Présentation simple du contexte réglementaire en expliquant les principales obligations réglementaires du décret n°2001-97 complété par le décret n°2003-1254. Présentation du règlement CPL concernant le nouvel étiquetage des produits chimiques

- Identification des risques CMR
 - Etiquettes (réglementation actuelle et nouvelle issue du SGH)
 - Fiches de données sécurité
 - Fiches toxicologiques

(Les FDS et étiquettes des produits de l'entreprise seront commentées)

- La prévention des risques CMR
 - La substitution
 - La maîtrise de l'exposition
 - Les protections collectives et individuelles
 - La surveillance médicale

(Les moyens de prévention de l'entreprise pourront être présentés et commentés)